Commune de PERROY

Communication municipale

Deux nouveaux collecteurs de biodéchets à Perroy

La Commune met à disposition **deux collecteurs de biodéchets**, dans le cadre d'une **phase test** organisée avec la déchetterie intercommunale. Installés au cœur du village, ils permettent de déposer en tout temps et facilement les **déchets organiques de cuisine**, sans devoir se rendre à la déchetterie de Féchy.

Le tri des biodéchets est facilité au quotidien : moins de déplacements à la déchetterie, plus de proximité et meilleure valorisation des déchets.

Si les résultats sont concluants, la Municipalité pourra pérenniser ce dispositif et envisager l'installation de collecteurs supplémentaires dans d'autres quartiers de Perroy.

Situation :

- **Sus-Craux**, à côté du bâtiment de la Voirie.



- **Parking de l'Ancienne Poste**, à proximité de l'arrêt de bus « Perroy Village ».



Commune de
PERROY



Comment utiliser les collecteurs ?

1. Déposez vos biodéchets de cuisine directement dans la grande cuve, *sans aucun sac (même compostable)*.
2. Prenez une petite poignée de plaquettes forestières dans le bac situé sur le côté du collecteur.
3. Répartissez ces plaquettes en une fine couche sur les déchets que vous venez de déposer.
   Ce dernier geste est important pour assurer le bon fonctionnement du dispositif.

Quels déchets sont acceptés ?

✅ **OUI – Tous les biodéchets de cuisine :**
Épluchures, fruits et légumes, marc de café, coquilles d'œufs, restes de repas crus ou cuits, pain, viande, poisson et autres déchets alimentaires.

❌ **NON – Les déchets suivants sont interdits :**

- **Les sacs**, même biodégradables ou compostables. Les biodéchets doivent être déposés en vrac.
- **Les déchets verts de jardin** (gazon, feuilles, branches, tailles, etc.), qui restent à déposer à la déchetterie de Féchy.
- **Les emballages** et autres déchets non alimentaires.
- **Les litières pour animaux.**

Un essai transformé si tout le monde joue le jeu

La réussite de ce test repose sur la participation de toutes et tous et sur le respect des consignes d'utilisation.

La Municipalité remercie la population pour sa collaboration et espère que ce nouveau service contribuera à rendre le tri des déchets encore plus simple et accessible à Perroy.

Commune de PERROY

Communication municipale

Deux nouveaux collecteurs de biodéchets à Perroy

La Commune met à disposition **deux collecteurs de biodéchets**, dans le cadre d'une **phase test** organisée avec la déchetterie intercommunale. Installés au cœur du village, ils permettent de déposer en tout temps et facilement les **déchets organiques de cuisine**, sans devoir se rendre à la déchetterie de Féchy.

Le tri des biodéchets est facilité au quotidien : moins de déplacements à la déchetterie, plus de proximité et meilleure valorisation des déchets.

Si les résultats sont concluants, la Municipalité pourra pérenniser ce dispositif et envisager l'installation de collecteurs supplémentaires dans d'autres quartiers de Perroy.

Situation :

- **Sus-Craux**, à côté du bâtiment de la Voirie.



- **Parking de l'Ancienne Poste**, à proximité de l'arrêt de bus « Perroy Village ».



Commune de
PERROY



Comment utiliser les collecteurs ?

1. Déposez vos biodéchets de cuisine directement dans la grande cuve, *sans aucun sac (même compostable)*.
2. Prenez une petite poignée de plaquettes forestières dans le bac situé sur le côté du collecteur.
3. Répartissez ces plaquettes en une fine couche sur les déchets que vous venez de déposer.
   Ce dernier geste est important pour assurer le bon fonctionnement du dispositif.

Quels déchets sont acceptés ?

✅ **OUI – Tous les biodéchets de cuisine :**
Épluchures, fruits et légumes, marc de café, coquilles d'œufs, restes de repas crus ou cuits, pain, viande, poisson et autres déchets alimentaires.

❌ **NON – Les déchets suivants sont interdits :**

- **Les sacs**, même biodégradables ou compostables. Les biodéchets doivent être déposés en vrac.
- **Les déchets verts de jardin** (gazon, feuilles, branches, tailles, etc.), qui restent à déposer à la déchetterie de Féchy.
- **Les emballages** et autres déchets non alimentaires.
- **Les litières pour animaux.**

Un essai transformé si tout le monde joue le jeu

La réussite de ce test repose sur la participation de toutes et tous et sur le respect des consignes d'utilisation.

La Municipalité remercie la population pour sa collaboration et espère que ce nouveau service contribuera à rendre le tri des déchets encore plus simple et accessible à Perroy.

Commune de PERROY

Communication municipale

Deux nouveaux collecteurs de biodéchets à Perroy

La Commune met à disposition **deux collecteurs de biodéchets**, dans le cadre d'une **phase test** organisée avec la déchetterie intercommunale. Installés au cœur du village, ils permettent de déposer en tout temps et facilement les **déchets organiques de cuisine**, sans devoir se rendre à la déchetterie de Féchy.

Le tri des biodéchets est facilité au quotidien : moins de déplacements à la déchetterie, plus de proximité et meilleure valorisation des déchets.

Si les résultats sont concluants, la Municipalité pourra pérenniser ce dispositif et envisager l'installation de collecteurs supplémentaires dans d'autres quartiers de Perroy.

Situation :

- **Sus-Craux**, à côté du bâtiment de la Voirie.



- **Parking de l'Ancienne Poste**, à proximité de l'arrêt de bus « Perroy Village ».



Commune de
PERROY



Comment utiliser les collecteurs ?

1. Déposez vos biodéchets de cuisine directement dans la grande cuve, *sans aucun sac (même compostable)*.
2. Prenez une petite poignée de plaquettes forestières dans le bac situé sur le côté du collecteur.
3. Répartissez ces plaquettes en une fine couche sur les déchets que vous venez de déposer.
   Ce dernier geste est important pour assurer le bon fonctionnement du dispositif.

Quels déchets sont acceptés ?

✅ **OUI – Tous les biodéchets de cuisine :**
Épluchures, fruits et légumes, marc de café, coquilles d'œufs, restes de repas crus ou cuits, pain, viande, poisson et autres déchets alimentaires.

❌ **NON – Les déchets suivants sont interdits :**

- **Les sacs**, même biodégradables ou compostables. Les biodéchets doivent être déposés en vrac.
- **Les déchets verts de jardin** (gazon, feuilles, branches, tailles, etc.), qui restent à déposer à la déchetterie de Féchy.
- **Les emballages** et autres déchets non alimentaires.
- **Les litières pour animaux.**

Un essai transformé si tout le monde joue le jeu

La réussite de ce test repose sur la participation de toutes et tous et sur le respect des consignes d'utilisation.

La Municipalité remercie la population pour sa collaboration et espère que ce nouveau service contribuera à rendre le tri des déchets encore plus simple et accessible à Perroy.

Commune de PERROY

Communication municipale

Deux nouveaux collecteurs de biodéchets à Perroy

La Commune met à disposition **deux collecteurs de biodéchets**, dans le cadre d'une **phase test** organisée avec la déchetterie intercommunale. Installés au cœur du village, ils permettent de déposer en tout temps et facilement les **déchets organiques de cuisine**, sans devoir se rendre à la déchetterie de Féchy.

Le tri des biodéchets est facilité au quotidien : moins de déplacements à la déchetterie, plus de proximité et meilleure valorisation des déchets.

Si les résultats sont concluants, la Municipalité pourra pérenniser ce dispositif et envisager l'installation de collecteurs supplémentaires dans d'autres quartiers de Perroy.

Situation :

- **Sus-Craux**, à côté du bâtiment de la Voirie.



- **Parking de l'Ancienne Poste**, à proximité de l'arrêt de bus « Perroy Village ».



Commune de
PERROY



Comment utiliser les collecteurs ?

1. Déposez vos biodéchets de cuisine directement dans la grande cuve, *sans aucun sac (même compostable)*.
2. Prenez une petite poignée de plaquettes forestières dans le bac situé sur le côté du collecteur.
3. Répartissez ces plaquettes en une fine couche sur les déchets que vous venez de déposer.
   Ce dernier geste est important pour assurer le bon fonctionnement du dispositif.

Quels déchets sont acceptés ?

✅ **OUI – Tous les biodéchets de cuisine :**
Épluchures, fruits et légumes, marc de café, coquilles d'œufs, restes de repas crus ou cuits, pain, viande, poisson et autres déchets alimentaires.

❌ **NON – Les déchets suivants sont interdits :**

- **Les sacs**, même biodégradables ou compostables. Les biodéchets doivent être déposés en vrac.
- **Les déchets verts de jardin** (gazon, feuilles, branches, tailles, etc.), qui restent à déposer à la déchetterie de Féchy.
- **Les emballages** et autres déchets non alimentaires.
- **Les litières pour animaux.**

Un essai transformé si tout le monde joue le jeu

La réussite de ce test repose sur la participation de toutes et tous et sur le respect des consignes d'utilisation.

La Municipalité remercie la population pour sa collaboration et espère que ce nouveau service contribuera à rendre le tri des déchets encore plus simple et accessible à Perroy.

Commune de PERROY

Communication municipale

Deux nouveaux collecteurs de biodéchets à Perroy

La Commune met à disposition **deux collecteurs de biodéchets**, dans le cadre d'une **phase test** organisée avec la déchetterie intercommunale. Installés au cœur du village, ils permettent de déposer en tout temps et facilement les **déchets organiques de cuisine**, sans devoir se rendre à la déchetterie de Féchy.

Le tri des biodéchets est facilité au quotidien : moins de déplacements à la déchetterie, plus de proximité et meilleure valorisation des déchets.

Si les résultats sont concluants, la Municipalité pourra pérenniser ce dispositif et envisager l'installation de collecteurs supplémentaires dans d'autres quartiers de Perroy.

Situation :

- **Sus-Craux**, à côté du bâtiment de la Voirie.



- **Parking de l'Ancienne Poste**, à proximité de l'arrêt de bus « Perroy Village ».



Commune de
PERROY



Comment utiliser les collecteurs ?

1. Déposez vos biodéchets de cuisine directement dans la grande cuve, *sans aucun sac (même compostable)*.
2. Prenez une petite poignée de plaquettes forestières dans le bac situé sur le côté du collecteur.
3. Répartissez ces plaquettes en une fine couche sur les déchets que vous venez de déposer.
   Ce dernier geste est important pour assurer le bon fonctionnement du dispositif.

Quels déchets sont acceptés ?

✅ **OUI – Tous les biodéchets de cuisine :**
Épluchures, fruits et légumes, marc de café, coquilles d'œufs, restes de repas crus ou cuits, pain, viande, poisson et autres déchets alimentaires.

❌ **NON – Les déchets suivants sont interdits :**

- **Les sacs**, même biodégradables ou compostables. Les biodéchets doivent être déposés en vrac.
- **Les déchets verts de jardin** (gazon, feuilles, branches, tailles, etc.), qui restent à déposer à la déchetterie de Féchy.
- **Les emballages** et autres déchets non alimentaires.
- **Les litières pour animaux.**

Un essai transformé si tout le monde joue le jeu

La réussite de ce test repose sur la participation de toutes et tous et sur le respect des consignes d'utilisation.

La Municipalité remercie la population pour sa collaboration et espère que ce nouveau service contribuera à rendre le tri des déchets encore plus simple et accessible à Perroy.

Commune de PERROY

Communication municipale

Deux nouveaux collecteurs de biodéchets à Perroy

La Commune met à disposition **deux collecteurs de biodéchets**, dans le cadre d'une **phase test** organisée avec la déchetterie intercommunale. Installés au cœur du village, ils permettent de déposer en tout temps et facilement les **déchets organiques de cuisine**, sans devoir se rendre à la déchetterie de Féchy.

Le tri des biodéchets est facilité au quotidien : moins de déplacements à la déchetterie, plus de proximité et meilleure valorisation des déchets.

Si les résultats sont concluants, la Municipalité pourra pérenniser ce dispositif et envisager l'installation de collecteurs supplémentaires dans d'autres quartiers de Perroy.

Situation :

- **Sus-Craux**, à côté du bâtiment de la Voirie.



- **Parking de l'Ancienne Poste**, à proximité de l'arrêt de bus « Perroy Village ».



Commune de
PERROY



Comment utiliser les collecteurs ?

1. Déposez vos biodéchets de cuisine directement dans la grande cuve, *sans aucun sac (même compostable)*.
2. Prenez une petite poignée de plaquettes forestières dans le bac situé sur le côté du collecteur.
3. Répartissez ces plaquettes en une fine couche sur les déchets que vous venez de déposer.
   Ce dernier geste est important pour assurer le bon fonctionnement du dispositif.

Quels déchets sont acceptés ?

✅ **OUI – Tous les biodéchets de cuisine :**
Épluchures, fruits et légumes, marc de café, coquilles d'œufs, restes de repas crus ou cuits, pain, viande, poisson et autres déchets alimentaires.

❌ **NON – Les déchets suivants sont interdits :**

- **Les sacs**, même biodégradables ou compostables. Les biodéchets doivent être déposés en vrac.
- **Les déchets verts de jardin** (gazon, feuilles, branches, tailles, etc.), qui restent à déposer à la déchetterie de Féchy.
- **Les emballages** et autres déchets non alimentaires.
- **Les litières pour animaux.**

Un essai transformé si tout le monde joue le jeu

La réussite de ce test repose sur la participation de toutes et tous et sur le respect des consignes d'utilisation.

La Municipalité remercie la population pour sa collaboration et espère que ce nouveau service contribuera à rendre le tri des déchets encore plus simple et accessible à Perroy.

Commune de PERROY

Communication municipale

Deux nouveaux collecteurs de biodéchets à Perroy

La Commune met à disposition **deux collecteurs de biodéchets**, dans le cadre d'une **phase test** organisée avec la déchetterie intercommunale. Installés au cœur du village, ils permettent de déposer en tout temps et facilement les **déchets organiques de cuisine**, sans devoir se rendre à la déchetterie de Féchy.

Le tri des biodéchets est facilité au quotidien : moins de déplacements à la déchetterie, plus de proximité et meilleure valorisation des déchets.

Si les résultats sont concluants, la Municipalité pourra pérenniser ce dispositif et envisager l'installation de collecteurs supplémentaires dans d'autres quartiers de Perroy.

Situation :

- **Sus-Craux**, à côté du bâtiment de la Voirie.



- **Parking de l'Ancienne Poste**, à proximité de l'arrêt de bus « Perroy Village ».



Commune de
PERROY



Comment utiliser les collecteurs ?

1. Déposez vos biodéchets de cuisine directement dans la grande cuve, *sans aucun sac (même compostable)*.
2. Prenez une petite poignée de plaquettes forestières dans le bac situé sur le côté du collecteur.
3. Répartissez ces plaquettes en une fine couche sur les déchets que vous venez de déposer.
   Ce dernier geste est important pour assurer le bon fonctionnement du dispositif.

Quels déchets sont acceptés ?

✅ **OUI – Tous les biodéchets de cuisine :**
Épluchures, fruits et légumes, marc de café, coquilles d'œufs, restes de repas crus ou cuits, pain, viande, poisson et autres déchets alimentaires.

❌ **NON – Les déchets suivants sont interdits :**

- **Les sacs**, même biodégradables ou compostables. Les biodéchets doivent être déposés en vrac.
- **Les déchets verts de jardin** (gazon, feuilles, branches, tailles, etc.), qui restent à déposer à la déchetterie de Féchy.
- **Les emballages** et autres déchets non alimentaires.
- **Les litières pour animaux.**

Un essai transformé si tout le monde joue le jeu

La réussite de ce test repose sur la participation de toutes et tous et sur le respect des consignes d'utilisation.

La Municipalité remercie la population pour sa collaboration et espère que ce nouveau service contribuera à rendre le tri des déchets encore plus simple et accessible à Perroy.

Commune de PERROY

Communication municipale

Deux nouveaux collecteurs de biodéchets à Perroy

La Commune met à disposition **deux collecteurs de biodéchets**, dans le cadre d'une **phase test** organisée avec la déchetterie intercommunale. Installés au cœur du village, ils permettent de déposer en tout temps et facilement les **déchets organiques de cuisine**, sans devoir se rendre à la déchetterie de Féchy.

Le tri des biodéchets est facilité au quotidien : moins de déplacements à la déchetterie, plus de proximité et meilleure valorisation des déchets.

Si les résultats sont concluants, la Municipalité pourra pérenniser ce dispositif et envisager l'installation de collecteurs supplémentaires dans d'autres quartiers de Perroy.

Situation :

- **Sus-Craux**, à côté du bâtiment de la Voirie.



- **Parking de l'Ancienne Poste**, à proximité de l'arrêt de bus « Perroy Village ».



Commune de
PERROY



Comment utiliser les collecteurs ?

1. Déposez vos biodéchets de cuisine directement dans la grande cuve, *sans aucun sac (même compostable)*.
2. Prenez une petite poignée de plaquettes forestières dans le bac situé sur le côté du collecteur.
3. Répartissez ces plaquettes en une fine couche sur les déchets que vous venez de déposer.
   Ce dernier geste est important pour assurer le bon fonctionnement du dispositif.

Quels déchets sont acceptés ?

✅ **OUI – Tous les biodéchets de cuisine :**
Épluchures, fruits et légumes, marc de café, coquilles d'œufs, restes de repas crus ou cuits, pain, viande, poisson et autres déchets alimentaires.

❌ **NON – Les déchets suivants sont interdits :**

- **Les sacs**, même biodégradables ou compostables. Les biodéchets doivent être déposés en vrac.
- **Les déchets verts de jardin** (gazon, feuilles, branches, tailles, etc.), qui restent à déposer à la déchetterie de Féchy.
- **Les emballages** et autres déchets non alimentaires.
- **Les litières pour animaux.**

Un essai transformé si tout le monde joue le jeu

La réussite de ce test repose sur la participation de toutes et tous et sur le respect des consignes d'utilisation.

La Municipalité remercie la population pour sa collaboration et espère que ce nouveau service contribuera à rendre le tri des déchets encore plus simple et accessible à Perroy.

Commune de PERROY

Communication municipale

Deux nouveaux collecteurs de biodéchets à Perroy

La Commune met à disposition **deux collecteurs de biodéchets**, dans le cadre d'une **phase test** organisée avec la déchetterie intercommunale. Installés au cœur du village, ils permettent de déposer en tout temps et facilement les **déchets organiques de cuisine**, sans devoir se rendre à la déchetterie de Féchy.

Le tri des biodéchets est facilité au quotidien : moins de déplacements à la déchetterie, plus de proximité et meilleure valorisation des déchets.

Si les résultats sont concluants, la Municipalité pourra pérenniser ce dispositif et envisager l'installation de collecteurs supplémentaires dans d'autres quartiers de Perroy.

Situation :

- **Sus-Craux**, à côté du bâtiment de la Voirie.



- **Parking de l'Ancienne Poste**, à proximité de l'arrêt de bus « Perroy Village ».



Commune de
PERROY



Comment utiliser les collecteurs ?

1. Déposez vos biodéchets de cuisine directement dans la grande cuve, *sans aucun sac (même compostable)*.
2. Prenez une petite poignée de plaquettes forestières dans le bac situé sur le côté du collecteur.
3. Répartissez ces plaquettes en une fine couche sur les déchets que vous venez de déposer.
   Ce dernier geste est important pour assurer le bon fonctionnement du dispositif.

Quels déchets sont acceptés ?

✅ **OUI – Tous les biodéchets de cuisine :**
Épluchures, fruits et légumes, marc de café, coquilles d'œufs, restes de repas crus ou cuits, pain, viande, poisson et autres déchets alimentaires.

❌ **NON – Les déchets suivants sont interdits :**

- **Les sacs**, même biodégradables ou compostables. Les biodéchets doivent être déposés en vrac.
- **Les déchets verts de jardin** (gazon, feuilles, branches, tailles, etc.), qui restent à déposer à la déchetterie de Féchy.
- **Les emballages** et autres déchets non alimentaires.
- **Les litières pour animaux.**

Un essai transformé si tout le monde joue le jeu

La réussite de ce test repose sur la participation de toutes et tous et sur le respect des consignes d'utilisation.

La Municipalité remercie la population pour sa collaboration et espère que ce nouveau service contribuera à rendre le tri des déchets encore plus simple et accessible à Perroy.

Commune de PERROY

Communication municipale

Deux nouveaux collecteurs de biodéchets à Perroy

La Commune met à disposition **deux collecteurs de biodéchets**, dans le cadre d'une **phase test** organisée avec la déchetterie intercommunale. Installés au cœur du village, ils permettent de déposer en tout temps et facilement les **déchets organiques de cuisine**, sans devoir se rendre à la déchetterie de Féchy.

Le tri des biodéchets est facilité au quotidien : moins de déplacements à la déchetterie, plus de proximité et meilleure valorisation des déchets.

Si les résultats sont concluants, la Municipalité pourra pérenniser ce dispositif et envisager l'installation de collecteurs supplémentaires dans d'autres quartiers de Perroy.

Situation :

- **Sus-Craux**, à côté du bâtiment de la Voirie.



- **Parking de l'Ancienne Poste**, à proximité de l'arrêt de bus « Perroy Village ».



Commune de
PERROY



Comment utiliser les collecteurs ?

1. Déposez vos biodéchets de cuisine directement dans la grande cuve, *sans aucun sac (même compostable)*.
2. Prenez une petite poignée de plaquettes forestières dans le bac situé sur le côté du collecteur.
3. Répartissez ces plaquettes en une fine couche sur les déchets que vous venez de déposer.
   Ce dernier geste est important pour assurer le bon fonctionnement du dispositif.

Quels déchets sont acceptés ?

✅ **OUI – Tous les biodéchets de cuisine :**
Épluchures, fruits et légumes, marc de café, coquilles d'œufs, restes de repas crus ou cuits, pain, viande, poisson et autres déchets alimentaires.

❌ **NON – Les déchets suivants sont interdits :**

- **Les sacs**, même biodégradables ou compostables. Les biodéchets doivent être déposés en vrac.
- **Les déchets verts de jardin** (gazon, feuilles, branches, tailles, etc.), qui restent à déposer à la déchetterie de Féchy.
- **Les emballages** et autres déchets non alimentaires.
- **Les litières pour animaux.**

Un essai transformé si tout le monde joue le jeu

La réussite de ce test repose sur la participation de toutes et tous et sur le respect des consignes d'utilisation.

La Municipalité remercie la population pour sa collaboration et espère que ce nouveau service contribuera à rendre le tri des déchets encore plus simple et accessible à Perroy.